

Sujet : [INTERNET] enquete publique projet baudelet synergie

De : Carlos REANT <c.reant@wanadoo.fr>

Date : 03/02/2020 10:32

Pour : pref-installations-classees <pref-installations-classees@nord.gouv.fr>

envoyé : 12 janvier 2020 à 15:37

de : Carlos REANT <c.reant@wanadoo.fr>

à : pref-installations-classees@nord.gouv.fr

objet : Réponse enquête publique de Blaringhem

Monsieur le Commissaire Enquêteur

Réponse à l'enquête concernant la protection de l'environnement suite au dossier déposé par la Sté BAUDELET HOLDING

de la part de Nadine et Carlos REANT Rue de Boeseghem BLARINGHEM

Régulièrement des rumeurs circulent dans le village concernant le traitement des déchets par la Sté BAUDELET

De nouveau, il est question en plus des activités habituelles de l'entreprise (traitement des déchets ménagers etc...)

- du traitement de déchets dangereux :

en stockage ou en traitement alors que le broyeur est censé avoir été revendu !

- du traitement de déchets toxiques contenant des PCB / PCT

rappelant la catastrophe de 2016 !

QU'EN EST IL EXACTEMENT ?

En tant que résident blaringhemois, nous AVONS LE DROIT de connaître exactement la nature et la dangerosité des déchets traités par l'entreprise.

IL Y VA QUAND MEME DE LA SANTE DES HABITANTS DE LA COMMUNE ET DES ENVIRONS

Ces informations sont PLUS QUE NECESSAIRES et une mise au point semestrielle devrait d'ailleurs être communiquée conjointement par la municipalité et l'entreprise Baudelet ceci pour :

- RASSURER les résidents
- EVITER les rumeurs de toutes sortes
- et TENIR INFORMES objectivement les habitants

CE QUI NOUS SEMBLE D'AILLEURS ETRE UNE OBLIGATION.

En espérant que notre demande d'informations sera prise en compte,

Sentiments distingués